VILLE DE VICHY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Juillet 2019

Vichy, candidate au patrimoine mondial de l'Unesco
Exposition IL ÉTAIT UNE FOIS LA REINE DES VILLES D'EAUX
Vichy, 2000 ans d'histoire
14 JUILLET – 3 NOVEMBRE 2019

Pour la première fois, une grande exposition retrace les 2000 ans d'histoire de Vichy : durant près de 4 mois, le Palais des Congrès-Opéra de Vichy accueille une exposition exceptionnelle sur près de 1500 m².

La candidature UNESCO

En janvier 2019, Vichy et 10 autres villes thermales européennes ont déposé, sous le nom *Great Spas of Europe,* une candidature transnationale en série à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, afin de faire reconnaitre le patrimoine caractéristique et la valeur universelle exceptionnelle d'une identité commune, étroitement liée à la pratique du thermalisme comme tradition culturelle et sociale spécifique à l'Europe occidentale.

Cette identité s'exprime tant à travers des éléments immatériels que matériels, au premier rang desquels l'architecture et l'urbanisme. Les deux pratiques, complémentaires, se sont accordées et adaptées au plus près du besoin des visiteurs ; d'abord dans les villes d'eaux elles-mêmes, avant de servir de modèles à d'autre lieux de villégiature à travers le monde. « Prendre les eaux » s'est accompagné plus généralement d'une prise de conscience de la nécessité de prendre soin de soi – depuis les soins classiques jusqu'à la pratique sportive en passant par les divertissements artistiques et le régime alimentaire ; le développement d'activités plus généralement liées au plaisir et au bien-être tant intellectuel que physique dessinera les contours du tourisme moderne. Le thermalisme attirera par là-même de nombreuses personnalités politiques, culturelles… contribuant au partage des connaissances, des pensées… pour engendrer une véritable culture transnationale.

Une candidature pour l'avenir : Si le XIXème et les XXème siècles constituent l'âge d'or du thermalisme, l'objectif de cette candidature est aussi de démontrer l'intemporalité de ces villes et de la pratique du thermalisme. L'objectif d'un tel équipement est, d'une part, de regrouper et concentrer les connaissances autour du thermalisme en un seul lieu. Cela doit permettre d'en faciliter la compréhension, et surtout le développement pour les années à venir. L'objectif est, d'autre part, de revendiquer pour Vichy ce qui est sa véritable identité : la capitale du thermalisme en France, à la renommée internationale.

Le résultat de cette démarche, en vue d'une inscription, est attendu au mieux, mi 2020… D'ici là, la Ville de Vichy a souhaité placer l'année 2019 sous le signe de l'UNESCO en proposant une cinquantaine d'évènements (conférences, colloques, concerts…) et une grande exposition intitulée *"Il était une fois la Reine des villes d'eaux"*.
Cet événement, exceptionnel, est un prélude au centre muséographique et artistique qui verra le jour dans les années à venir

L'EXPOSITION «*IL ÉTAIT UNE FOIS LA REINE DES VILLES D'EAUX*»

Pour accompagner et soutenir la démarche UNESCO, la Ville de Vichy présente, du 14 juillet au 3 novembre, une grande exposition. Ce projet porte un objectif ambitieux : « *connaître et comprendre le passé, appréhender le présent, et imaginer l'avenir de Vichy* ».

L'exposition prend place dans le superbe Palais des Congrès – Opéra de Vichy, dans les salons Berlioz, Debussy, Ravel, Chabrier et Strauss, soit une surface de près de 1 500 m². Elle propose d'embrasser, en un parcours chronologique et thématique, 2000 ans d'histoire. Une histoire liée, depuis l'origine, au thermalisme.
L'exposition s'adresse tant aux habitants de Vichy qu'à tous les visiteurs venus découvrir la ville et ses trésors. En faisant le choix de la modernité et de l'interactivité, la scénographie met en lumière l'histoire de Vichy dans toutes ses dimensions.
Issues des collections de la Ville de Vichy, de la Compagnie de Vichy, d'autres institutions régionales ou nationales et de collections privées, les contenus de l'exposition sont très diversifiés avec plus de 550 pièces présentées : œuvres d'art, découvertes archéologiques, objets anciens, reconstitutions (dessin, 3D ...), manuscrits, maquettes, plans, photos, films etc.
Ils témoignent bien sûr de la réalité du thermalisme à Vichy, mais surtout de la portée et de l'impact majeur de cette pratique millénaire sur le développement de la ville et de son territoire.

Vichy, une ville diversifiée et attractive : Le thermalisme est à l'origine de nouvelles pratiques - sport, loisirs etc. ; il est aussi prétexte à une véritable émulation politique, économique et artistique. L'ensemble de ces thématiques est expliqué tout au long du parcours. L'exposition est l'événement phare d'un programme foisonnant d'animations organisées en 2019 au cœur de la ville de Vichy. Associations, enseignants-chercheurs, étudiants, passionnés et érudits, ainsi que de nombreuses personnalités se sont manifestées pour apporter leur contribution à la candidature. Des ateliers, colloques, conférences et expositions en lien avec le thermalisme seront organisés dans différents lieux de la ville, notamment au Musée d'Arts d'Afrique et d'Asie et au Musée de l'Opéra de Vichy.
Un projet pour et avec le territoire, ouvert à l'Europe et au monde : Le plan de communication s'étend au niveau national pour les canaux web, et sur la région Auvergne Rhône Alpes pour les canaux presse et affichage. Si l'essentiel des visiteurs attendus viendra logiquement de la région Auvergne, les contenus proposés permettront aussi de faire – mieux – connaître Vichy, en France et dans le monde, en ouvrant le discours à des publics moins avertis. Les supports de médiation seront proposés en français et en anglais.

PARCOURS ET PLAN DE L'EXPOSITION / SCÉNOGRAPHIE

LE PARCOURS : 7 TEMPS CHRONOLOGIQUES & 4 PRÉSENTATIONS THÉMATIQUES

Aux origines, Aquae Calidae
L'émergence d'une ville d'eaux
La ville d'eaux impériale
Vichy Belle-Epoque
Vichy, carrefour international
Vichy capitale de l'« Etat Français »
Vichy se réinvente

La Journée du curiste
L'eau, élément essentiel
Les métiers d'une ville thermale
Vichy, un nom qui rayonne

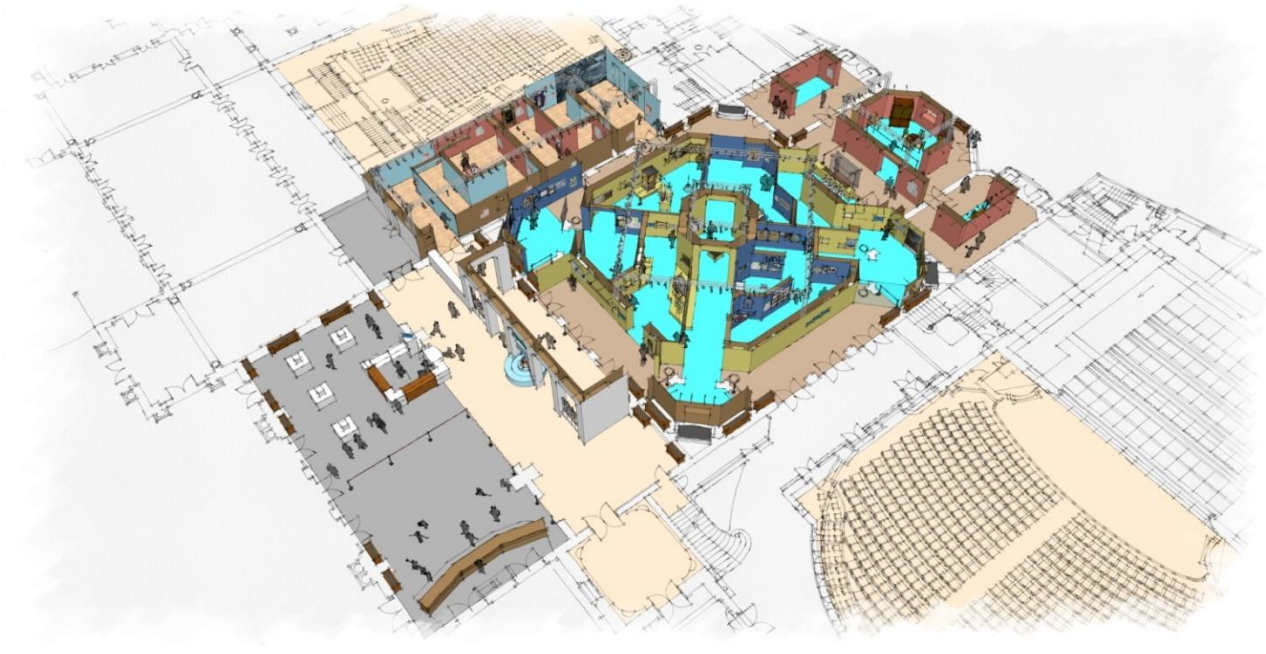

Aux origines, Aquae Calidae

Dès le 1er siècle après JC, les Romains exploitent les premières les sources. Si peu de vestiges architecturaux nous sont connus, de nombreux objets cultuels ou de vie quotidienne ont été découverts depuis le XIXème siècle.

Au Moyen-âge, sous la protection de Louis II de Bourbon et avec les seigneurs de Vichy, la ville se développe progressivement, d'abord au sein du duché du Bourbonnais puis dans le Royaume de France.

Un objet emblématique exposé : un vase anthropomorphe représentant une vieille rhumatisante, un verre à la main

L'émergence d'une ville d'eaux

Lors de la période moderne, de « bonnes fées » se penchent sur son berceau : la marquise de Sévigné, Mesdames Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, Letizia Bonaparte, mère de Napoléon 1er ou la Duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI. Isaac Strauss lance les saisons artistiques de Vichy.

Un objet emblématique exposé : les portraits des Mesdames Victoire et Adélaïde

La ville d'eaux impériale

Avec la venue de l'Empereur Napoléon III à Vichy en 1861, la ville entame une nouvelle ère. Sous le 2nd Empire, Vichy se transforme radicalement.

Un objet emblématique exposé : un nécessaire à moustache de voyage en ivoire de l'Empereur

Vichy Belle-Epoque :

Des années 1870 à 1914, Vichy devient la « Reine des villes d'eaux », une station incontournable, (grâce aux attributs créés à l'époque et qui la valorisent encore aujourd'hui dans la candidature au patrimoine mondial de l'humanité auprès de l'UNESCO).

Un objet emblématique exposé : la maquette de la villa du Dr Maire

Vichy, carrefour international

Dans les années folles et l'entre deux-guerres, la « Reine des villes d'eaux » est à son apogée et devient une Reine internationale, dans laquelle se retrouvent les grands de ce monde.

Un objet emblématique exposé : l'affiche « Queen of Watering places »

Vichy capitale de l'État Français

Vichy est victime de son développement et de son succès : comme elle dispose de toutes les infrastructures, le gouvernement du Maréchal Pétain s'y installe de 1940 à 1944.

Un objet emblématique exposé : un film sur la libération de Vichy , le 26 août 1944

Vichy se réinvente

La « Reine des villes d'eaux » renait des cendres du conflit de la 2ème guerre mondiale et s'adapte à la transformation du thermalisme mondain en thermalisme social avec la prise en charge des cures thermales par l'assurance maladie à partir de 1947. Face au déclin du thermalisme, Vichy diversifie son activité et développe, dès les années 60, ses infrastructures sportives, puis amorce, dans les années 90, le virage vers une médecine « bien-être »… Seront également évoqués les projets pour demain et la candidature UNESCO, avec les 10 stations partenaires.

Un objet emblématique exposé : une enseigne lumineuse d'après l'affiche illustrée par Wirts à l'occasion de l'inauguration du plan d'eau

LES ESPACES THÉMATIQUES :

La Journée du curiste

Entre soins et distractions

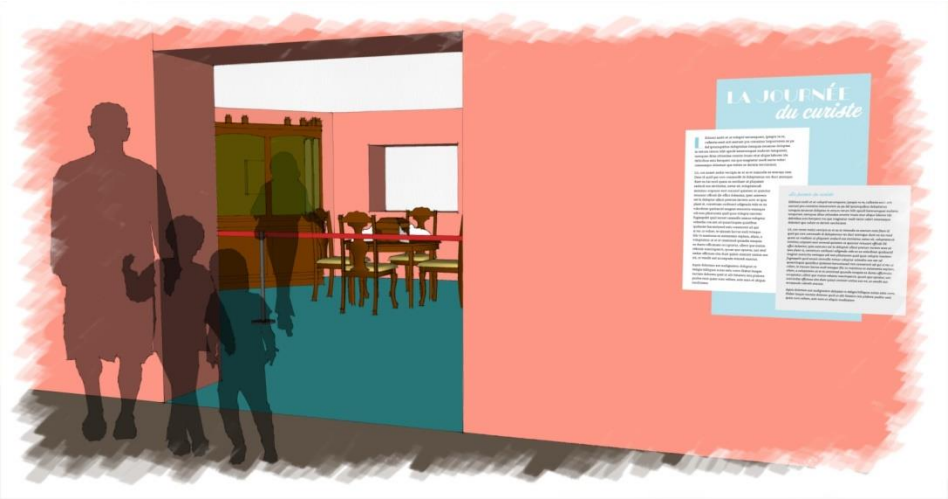

L'eau, élément essentiel

L'eau minérale : son origine, ses représentations, ses utilisations…

L'urbanisation de Vichy s'est faite grâce et autour de ses sources naturelles.

Les métiers d'une ville thermale

Médecins, baigneurs et donneuses d'eau, embouteillage, pastilles, parcs, artistes et musiciens, hôtels, commerces et employés.

Vichy, un nom qui rayonne

L'eau, ses dérivés, pastille, tissu et cosmétiques…

Conception et scénographie

L'exposition propose une lecture chronologique de l'évolution de la ville de Vichy. Les collections sont déployées sur près de 1500 m² du Palais des congrès, dans des salles aux décors exceptionnels XIXe et XXe siècles d'origine.
Plus de 550 objets sont présentés et pour nombre d'entre eux pour la première fois
⇨ *Pour chaque période les œuvres ont été choisies par le Comité scientifique de l'exposition, composé d'experts (universitaires et chercheurs : Lise Augustin, Michel Promérat, Pascal Chambriard) et présidé par le Pr. Fabien Conord avec la participation constante de Fabienne Gelin et du Pr. Yves-Jean Bignon.*

L'expérience visiteur au cœur de la conception

La médiation, choisie avec soin, met en valeur les collections et offre au visiteur une expérience particulièrement agréable. Les outils sont proposés de façon variée –texte imprimés, agrandissements, outils numériques…– pour créer un rythme et rendre la visite à la fois instructive et pédagogique, mais aussi légère et ludique.
La médiation digitale, en particulier, permettra d'évoquer ce qui n'est plus, et de replacer les faits et les objets dans leur contexte temporel et spatial.

Un parcours spécialement conçu à leur intention sera proposé aux jeunes publics, pour les accompagner et les guider dans cette découverte.

Enfin, l'ensemble de l'exposition sera proposé **en français et en anglais**, dans une démarche d'ouverture et de partage avec les visiteurs venus de l'étranger. De même, elle sera **accessible aux malentendants** *(sous-titrage des vidéos)*.

Au fil de l'eau et du thermalisme

Issues des collections de la ville, de la Compagnie de Vichy, d'autres institutions régionales ou nationales et de collections privées, les contenus de l'exposition seront très diversifiés : objets anciens, œuvres d'art, découvertes archéologiques, reconstitutions (dessin, 3D ...), manuscrits, maquettes, plans, photos, films etc. Ils témoigneront bien sûr de la réalité du thermalisme à Vichy, mais surtout de la portée et de l'impact majeur de cette pratique millénaire sur le développement de la ville et de son territoire. Le thermalisme est en effet à l'origine de nouvelles pratiques - sport, loisirs etc. ; il est aussi prétexte à une véritable émulation politique, économique et artistique. L'ensemble de ces thématiques seront expliquées tout au long du parcours de l'exposition.

A la fin de l'exposition seront présentées les dix autres villes partenaire du groupement Great Spas of Europe dans le cadre de la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Scénographie - Jean-Michel Fiori, agence ORIGAMI#ni
Création graphique - Frédéric Nolleau, OXYGÈNE
Coordination de l'exposition – Aude Compain, COMPTOIR VISITEUR

L’expo en chiffres

Le visiteur parcourra plus d’1 km
Près de 1500m² d'exposition
2350 m² de surface de cloisons
+de 500 mètres linéaires de cimaises
+ de 550 œuvres originales ou reproductions exposées
1 boutique de produits dérivés
1 espace dédié aux ateliers pédagogiques
9 dispositifs de médiation pour les jeunes publics
+ de 30 dispositifs numériques audio, vidéo, olfactifs…
Décor d'entrée de l'exposition (arches): 4,75m de hauteur x 19,15m de longueur

Le PCO, un bâtiment historique et un lieu d’exception

L’exposition sera présentée au Palais des Congrès – Opéra de Vichy, dans les salons Berlioz, Debussy, Ravel, Chabrier et Strauss, soit une surface de près de 1500 m². L'entrée à l'exposition inclura la visite de la salle de l'opéra ; des conférences et projections de films seront également proposées dans l'auditorium Eugénie et au salon Relais des Parcs.

La salle des pas perdus sera aussi investie : elle hébergera l’espace d’accueil-billetterie et la boutique. Celle-ci proposera des produits conçus pour garder la mémoire de l’événement, ainsi que des produits issus de l’économie locale pour mettre en lumière le territoire et ses forces vives. Un autre espace sera aménagé au niveau du bar de l’Horloge pour accueillir les différents ateliers qui seront proposés tout au long de l’événement, à destination des jeunes publics en particulier (programme en cours de conception).

SOUTIENS ET PARTENAIRES

Financeurs

- Union européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales.

- Conseil départemental de l'Allier

- Région Auvergne Rhône Alpes

- DRAC Auvergne Rhône Alpes

Partenaires

- Frédéric Boffin, Créateur de patrimoine
- Vichy Enchères
- Confiserie Moinet
- ACM France
- Sofama
- Percall
- Pastillerie
- ISRP Vichy

Et également

- Banque Nuger
- Crédit Agricole Centre France
- Vichy Laboratoires
- Bricomarché Cusset
- St-Yorre
- Hôtel-Restaurant Les Nations
- CIC Vichy
- Caisse d'épargne Auvergne Limousin

Prêteurs

L'exposition a bénéficié de prêts

Institutions

- Conseil départemental (collections des Archives départementales et du Musée Anne-de-Beaujeu-20)
- Archives nationales (4)
- Musée d'Art Roger-Quillot (1)

Entreprises

- Compagnie de Vichy (50 originaux et reproductions)
- CAP – L'Oréal (documents, films et conditionnements divers)
- Moinet-Vichy-Santé (5)
- Les ateliers Jean Nouvel (1)

Collectionneurs particuliers

- Michel Laval
- Jean-Denis Serena
- Thierry Wirth
- Nicole Peton
- Annick Aletti
- Pascal Chambriard
- M. Clin
- Alain Devaux
- Jean Faye
- Joël Herbach
- Michèle London
- Michel Thèvenet

Reproductions fournies par

- La Bibliothèque Mazarine
- La Bibliothèque nationale d'Autriche
- L'Académie de Médecine
- La Bibliothèque municipale de Besançon

DEVENIR **PARTENAIRE DE L'EXPOSITION**

Qu'est-ce que le mécénat ?

Le mécénat est un « *soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités représentant un intérêt général.* »
Arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière

COMMENT SOUTENIR ?

Les Entreprises

Les entreprises intéressées peuvent s'associer à la mise en œuvre de l'exposition *« Il était une fois la Reine des villes d'eaux »* et contribuer à son succès et au rayonnement de Vichy à un niveau national et européen.

Elles bénéficieront, ainsi, des retombées naturelles liées à un projet d'une telle envergure, de façon privilégiée.

Deux types de soutien

- Participation financière : dès 500 €
- Don en nature : l'entreprise peut proposer un ou plusieurs services et les valoriser au titre d'une action de mécénat.

Le dispositif fiscal

Les dons d'entreprise à des structures éligibles au dispositif du mécénat donnent droit, pour l'entreprise, à une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5% du CA HT. *Loi mécénat du 1er août 2003 - sur présentation obligatoire du reçu de don aux œuvres.*

La Ville de Vichy signe des conventions avec les donateurs, permettant aux bénéficiaires éligibles d'ouvrir droit à certains avantages fiscaux.

Contact Partenariat/Mécénat

Laure Boyer, chargée de promotion : 04 70 30 17 99

Les particuliers

Les particuliers peuvent aussi être partie prenante de cette démarche et soutenir l'exposition.
Pour cela, il leur suffit d'appeler le 04 70 30 50 16 ou d'envoyer par mail à m.parmentier@ville-vichy.fr leurs coordonnées ***(prénom, nom et numéro de téléphone)*** pour être ensuite recontactés.

Les avantages : une réduction fiscale intéressante

En application du code général des impôts, tout don, quel que soit son montant, donne droit à une réduction de l'impôt sur le revenu équivalant à 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable*)
**Pr les foyers fiscaux français*

Contact Mécénat individuel

Maxime Parmentier, chargé de mission : 04 70 30 50 16 - m.parmentier@ville-vichy.fr

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture

Exposition du 14 juillet au 3 novembre 2019

Du 14 juillet au 1er septembre : tous les jours de 10h à 19h

Du 2 septembre au 3 novembre : tous les jours (sauf le mardi) de 13h à 19h

Tarifs et gratuités

Tarif plein

Exposition *Il était une fois la Reine des villes d'eaux* + exposition Vassiliev + accès opéra 10 €

Tarif spécial si l'Opéra est fermé 8 €

Contremarque visite Opéra pour visite le lendemain les jours où l'opéra est fermé (inclus dans achat billet tarif plein)

Tarif groupe

CE, 10 personnes &+ 5 €

Tarif réduit *(sur présentation d'un justificatif)*

Moins de 26 ans, plus de 60 ans, demandeurs d'emplois, bénéficiaires du RSA, associations culturelles vichyssoises, familles nombreuses, Pass'curistes, Cavilam, Pass Région 4 €

Gratuit

Moins de 18 ans

ET AUSSI...

Pour les enfants : Scolaires et groupes visites le matin sur rendez-vous

Ateliers

Boutique

CONTACT PRESSE

Marie-Bénédicte REYNARD
Chef de cabinet - Relations presse
+33 (0)4 70 30 55 12 • +33 (0)6 18 45 15 40
mb.reynard@ville-vichy.fr